

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

*PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION
ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE*

Mini atelier de validation du Policy brief sur le Statut de Cordia africana, Pterocarpus tinctorius et Kigelia africana

En date du 30 Mai 2023, s'est tenu un mini-atelier de validation du Policy brief d'une étude portant sur le Statut de *Cordia africana*, *Pterocarpus tinctorius* et *Kigelia africana*. Cela a été organisé dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité issu du partenariat entre l'OBPE et l'IRSNB.

Etaient présent :

Le Responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité, les cadres de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), un consultant et un assistant financier du CHM.

Mot de Bienvenu

Au début de mini atelier, le Responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité, a prononcé le mot de bienvenu en remerciant les participants qui avaient répondu présents à cette invitation.



*Mot de bienvenu par Responsable du
Programme de recherche, échange
d'information, sensibilisation et conservation de
la biodiversité*

Par la suite, il a souligné que le Burundi s'est engagé à travers la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité (SNPAB-2013-2020) en son objectif 7 qui stipule que : « Toutes les étendues et les ressources végétales et faunistiques des écosystèmes forestiers seront inventoriées et l'état des espèces connu ; des plans de prélèvement durable sont mis en place et appliqués pour éviter l'épuisement des espèces et faciliter la reconstitution des écosystèmes vulnérables conformément au cinquième objectif d'Aichi(OA5). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie que la présente étude sur la : « le statut de *Cordia africana*, *Pterocarpus tinctorius* et *Kigelia africana* au Burundi » a été initiée.

Il a rappelé ainsi aux participants que l'objectif de ce mini atelier était de valider le Policy brief issu d'une étude de Statut de *Cordia africana*, *Pterocarpus tinctorius* et *Kigelia africana*

En effet, le Policy brief est une très courte présentation des objectifs et résultats de l'étude, réalisée pour une lecture aisée des décideurs pour les aider à la décision. Ainsi, il a ajouté que leurs observations et suggestions allaient contribuer à son amélioration pour qu'il soit utile pour la gestion durable de ces espèces. Il a ajouté qu'après son amélioration, la validation du Policy Brief devrait suivre pour être publié prochainement.

Présentation du Policy brief

La présentation a été réalisée par un des trois membres de l'équipe ayant réalisé l'étude. Il a indiqué que la production de ce Policy brief vise la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité (2013-2020), à travers laquelle le Burundi a l'ambition de mettre en place des connaissances, des outils et des techniques efficaces pour réduire et si possible stopper les pressions exercées sur la biodiversité. Il a ajouté que l'objectif de la production et publication d'un Policy brief est de permettre une lecture aisée et courte aux parties prenantes en vue de jouer pleinement leur rôle dans la conservation des espèces d'intérêt socio-économique pour leur préservation et gestion durable.

Il a signalé que la conservation de *Cordia africana*, *Kigelia africana* et de *Pterocarpus tinctorius* doit se fonder sur les principes de gestion durable et de partage équitable qui font parties des objectifs mêmes de la convention sur la Diversité Biologique. Les données collectées se rapportent au nombre des arbres observés, à leur caractéristique dendrométrique, aux habitats et superficies des sites visités. Des observations sur les usages ont été relevées. Les informations collectées ont été traitées et transformées en indicateurs.



Présentation du document d'étude

Pour le cas de Cordia africana, est une espèce très recherchée pour la fabrication des célèbres tambours Burundais. Son bois est dur et léger et est utilisé pour la fabrication des mortiers, des bateaux artisanaux pour le brassage de la bière locale de bananes ainsi que d'autres ustensiles tels que les spatules.....,etc ?. Il constitue aussi du bois de chauffage. Ses petits arbustes sont utilisés comme tuteur de bananes et de haricots volubile. Son feuillage intervient dans le paillage des caféiers. Quant à *Kigelia africana* serait d'importance médicinale et que des fruits et écorces seraient efficaces contre les troubles digestifs et gastriques, intervient dans le bon positionnement du fœtus, lutte contre la carie dentaire, traitement des fontanelles chez les enfants. L'infusion de ses fruits intervient dans l'augmentation du sang pour les personnes souffrantes d'anémie. Culturellement, on croyait que les fruits de *Kigelia africana* avaient l'aptitude d'augmenter le volume des seins chez les jeunes filles. Et l'exploitation irrationnelle de *Kigelia africana* pour des fins médicinales par écorçage peut porter atteinte à sa préservation.

Quant au *Pterocarpus tinctorius*, elle est très recherchée en menuiserie et pour la construction de maisons. Il est utilisé pour la fabrication de plusieurs produits précieux tels que les armoires. Ces produits sont vendus dans les différents coins du pays et sont très chers comparativement aux autres produits en bois. Sur base des résultats, les proportions des surfaces terrières de *Pterocarpus tinctorius* par rapport aux sites d'étude est d'ordre de 0,024%. Ces proportions renseignent que cette espèce est quasi inexistant dans la zone d'étude. Cet état confère aux espèces *Pterocarpus* le statut de conservation préoccupante et cette espèce est menacée.

Le présentateur a conclu en soulignant que bien que ne présentant pas tous les éléments, la présente étude sur le statut de *Cordia africana*, *Pterocarpus tinctorius* et *Kigelia africana* donne une ouverture pour leur préservation et gestion durable.

Après cette présentation, des échanges autour du Policy Brief ont eu lieu entre les participants à la séance. Ainsi, les observations et suggestions visant l'amélioration du Policy Brief ont été émises, suivies et enfin cet outil a été validé.



*Echanges des participants sur le document d'étude sur le statut de *Cordia africana*, *Pterocarpus tinctorius* et *Kigelia africana**

Enfin, le mini atelier a été clôturé sur les mots de remerciements de la part du responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité envers les participants pour leurs interventions fructueuses qui ont abouti à la validation du Policy Brief.

Le rapporteur

Bukuru Anatole

Consultant du CHM-Burundi

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bukuru Anatole', written over a horizontal line.